

Le 19 février 2026

LE PLURALISME ENTRE ENFIN DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE !

Pendant plus de 50 ans, deux syndicats se sont appropriés le droit de représenter le corps judiciaire sans que personne ne s'en émeuve.

Ce duopole installé, confortable, n'avait jamais été remis en question. **Personne, sauf nous, ne s'était inquiété de l'absence de pluralisme, de démocratie et d'égalité dans la représentation des magistrats qui reste à parfaire.**

Désormais, grâce à vos votes, un troisième acteur vient bousculer le statu quo. Les grands principes démocratiques tels que le pluralisme, l'égalité et la transparence émergent enfin et nous nous en réjouissons !

Soudainement, le nouveau mode de scrutin favorisant le pluralisme pose problème pour certains. On ne peut pas se draper dans les valeurs de la démocratie, de l'état de droit et du pluralisme quand elles arrangent, et les contester dès qu'elles dérangent. **Les urnes ont parlé. Nous en prenons acte avec sérénité.**

Les résultats sont là, incontestables : UNITÉ MAGISTRATS est le seul syndicat en nette progression à l'issue de ce scrutin : 60% d'électeurs en plus !

Nos trois objectifs sont atteints :

- notre taux de représentativité est consolidé + 5% soit 12,51%, alors que le SM perd 4 % et l'USM 2%,
- nous obtenons un siège à la Commission d'Avancement,
- nous mettons fin à plusieurs décennies de positions dominantes figées.

Ce résultat est celui d'une **campagne de terrain**, menée à votre contact direct, au plus près de vous, dans plus de 150 juridictions. Nous avons mené une campagne digne de l'éthique et de la déontologie de la magistrature quand nous avons, dans le même temps, fait l'objet d'une campagne de dénigrement et de mensonges délibérés.

Nous le disons clairement : **à compter d'aujourd'hui nous n'hésiterons pas à mettre en œuvre toutes les procédures judiciaires nécessaires en cas de diffamations.** Chacun assumera ses responsabilités. La loyauté est notre seule boussole.

Soyez en assurés, nous siégerons à la CAV avec la même exigence éthique : **chaque dossier sera examiné uniquement sur la base de la valeur professionnelle et des compétences**, sans favoritisme et sans calcul, qu'il soit présenté directement par les collègues ou par les chefs de cour.

Merci pour votre confiance.
Nous restons à votre écoute.

Retrouvez l'article retraçant cette victoire dans le journal « Le POINT » :
[« UNITE MAGISTRATS – FO, le petit syndicat qui monte dans le corps judiciaire ».](#)

Pour retrouver nos actualités, c'est [ici](#).
Pour adhérer, c'est [ici](#).